

Un résident de l'Ehpad du Tallud lui a légué 352.000 €



Les membres du centre communal d'action sociale du Tallud vont débattre prochainement des projets possibles à la suite de ce don réalisé à titre posthume.

© Photo NR

Par RÉDACTION

Publié le 23/12/2020 à 06:25, mis à jour le 23/12/2020 à 09:38

Le CCAS du Tallud vient de recevoir un don de 352.877 € d'un habitant décédé au printemps. Une somme qui servira exclusivement à l'Ehpad où il a résidé.

Cela relève presque du conte de Noël, de la magie des belles histoires. « *La discrétion ne pouvait plus durer et nous nous devons de rendre la chose publique* », ajoute Didier Voy, maire du Tallud. Le personnel de la commune, située près de Parthenay, était déjà informé et Cédric Courlivant, le directeur de l'Ehpad Les Feuillantines, a mis fin au secret. La maison de retraite a reçu dernièrement un don conséquent, de l'ordre de 352.877,12 €.

Un bienfaiteur célibataire et sans enfants Mais d'où vient cette manne inespérée ? « *Louis Guillemot, résident des Feuillantines, a fait don de cette somme par l'intermédiaire d'une assurance-vie. Elle a été versée au CCAS (centre communal d'action sociale), mais le résident a précisé qu'il souhaitait qu'elle puisse servir à l'Ehpad* », expliquent conjointement l'édile et le directeur de l'établissement.

Louis Guillemot était agriculteur dans la commune du Tallud. Il était célibataire et sans enfants, mais pas sans famille. « *Il me disait toujours qu'il ferait un don à la maison de retraite à chaque fois que je le croisais* », ajoute Didier Voy. Pour autant, le montant de la somme est une surprise totale. Louis Guillemot est décédé le 31 mai dernier, à l'âge de 91 ans, âge respectable et synonyme de sagesse. Sa décision testamentaire complètement altruiste en témoigne. Il était très satisfait des soins et de l'attention du personnel et a tenu à les remercier à sa manière. Un personnel attentif à la bonne santé des résidents dont la moyenne d'âge tourne autour de 88 ans. La doyenne, Julia Baudry, accroche 106 printemps au tableau et l'établissement a échappé au Covid-19 pour le moment à l'heure où nous écrivons ces lignes.

Environ 30 % du budget annuel de l'Ehpad Mais que faire de ce don ? Bien des idées fleurissent mais soucieux de ne point gaspiller, Didier Voy comme Cédric Courlivant ont décidé de s'entourer pour décider du ou des projets possibles. Ainsi, une commission va être créée au sein du CCAS. Elle pilotera les idées, suggestions et décisions. Y seront inclus des membres du personnel et des bénévoles de l'association Les Feuillantines, dont fait partie une cousine du défunt.

Le bien-être et la modernisation de l'établissement semblent être des pistes, mais il est trop tôt pour être fixé. 352.877 €, cela représente environ 30 % du budget annuel de l'Ehpad. Ce n'est donc pas rien qui est tombé dans l'escarcelle de la maison de retraite. Le nom de Louis Guillemot sera associé aux actions entreprises, bien entendu. Une bonne nouvelle en cette période morose de crise sanitaire.